

Universités

Activités de « réappropriation de la démocratie » : vers un retour aux élections à l'USJ

Un parlement sera formé à l'échelle universitaire « pour développer les compétences à l'argumentation orale » des étudiants.

Fady NOUN

Après la suspension, pour l'année universitaire 2014/2015, des élections des amicales d'étudiants, l'administration de l'Université Saint-Joseph (USJ) s'était engagée à promouvoir, par diverses initiatives, « un processus de réappropriation de la démocratie et de développement des compétences citoyennes et démocratiques des étudiants », pour reprendre les termes d'une conférence de presse du Pr Salim Daccache, le recteur de l'USJ.

Fidèle à ces orientations, le bureau de la vie étudiante de l'USJ vient de lancer le projet d'un « parlement de l'USJ ». Il s'agira, dans une espèce de jeu de rôle, de reproduire, à l'échelle de l'Université, une réplique du Parlement libanais, avec ses 128 députés représentatifs de toutes les régions, ses commissions, son bureau et son président.

Ce travail de sensibilisation et de familiarisation avec la vie parlementaire concrète sera couronné par une réunion du parlement ainsi formé, place de l'Étoile. Le recteur de l'USJ, le Pr Salim Daccache, a rendu visite jeudi au président de la Chambre Nabih Berry pour lui faire part de ce projet et le faire approuver.

L'annonce publique de lancement du projet s'est faite jeudi au cours d'une réunion dans l'amphithéâtre Gulbenkian, sur le campus de la rue Huvelin. La séance s'est tenue

en présence du recteur Salim Daccache, de la présidente de l'Institut des sciences politiques (ISP) Carole Charabati, de sa présidente émérite, Fadia Kiwan, de la coordonnatrice du projet, Hala Itani, d'une représentante du bureau de la vie étudiante, Carla Ayoub, et de quelque 150 étudiants enthousiasmés par le projet.

L'une des fonctions essentielles du bureau de la vie étudiante de l'USJ est la mobilisation du corps étudiant sur ce projet et sur d'autres, de la même veine, susceptibles de modifier le climat au sein de l'université et de conduire au rétablissement d'un processus électoral que les animosités, et dans quelques cas, les affrontements interconfessionnels, avaient dévié.

« Ce qui se passe aujourd'hui fait partie d'un projet qui prépare le retour des élections, a effectivement déclaré le P. Daccache. Cette année universitaire est une année de réflexion pour arriver à des élections pacifiques sans aucun incident négatif et ainsi établir un espace de vrai dialogue concernant de vrais problèmes. »

Dans les termes de Mme Kiwan, le programme tout entier doit « permettre la transmission de compétences à l'argumentation orale, ainsi que l'approfondissement de thèmes qui sont à l'ordre du jour sur le plan national ».

« Il faut aussi familiariser les étudiants au travail des com-



Le président de la Chambre, Nabih Berry, recevant le recteur de l'USJ, le P. Salim Daccache, ainsi que son vice-recteur aux affaires administratives, Wajdi Najem.

Photo Hassan Ibrahim

missions, à la procédure suivie et aux enjeux de l'activité législative », ajoute Mme Kiwan.

Quatre thèmes principaux

Quatre thèmes principaux seront débattus au sein des commissions : la loi électorale, la fonction publique, le code de la route et le mariage civil. Les commissions, que les étudiants rejoindront selon leurs préférences, travailleront les textes de lois avec des spécialistes comme Mme Kiwan, pour les thèmes politiques, M. Lahoud Lahoud, de la Yasa, pour le code de la route, et le député Serge Tor Sarkissian, pour le mariage civil.

Notons que l'initiative d'une reproduction parlementaire à l'échelle de toute l'université

conforte une tradition déjà bien établie à l'Institut des sciences politiques. Toutefois, à la différence du modèle parlementaire de l'USJ, celui de l'ISP est restreint. Il est formé d'étudiants de première année de l'institut, auquel s'ajoutent des élèves de terminales venus de plus de 25 écoles, et donc d'arrière-plans culturels et religieux différents. « Une variété fascinante, selon les termes de Mme Kiwan, qui élimine d'emblée le risque d'une possible uniformisation des opinions au sein des commissions formées. »

Ce modèle parlementaire se poursuivra, a précisé Mme Charabati, parallèlement à la nouvelle expérience. La séance plénière du parlement de l'ISP, qui en est à sa dixième édition, se tiendra le 26 mars.